



Démocratie renouvelée : aux actes citoyen-ne-s !

« Le, la citoyen-ne dans les
politiques publiques et la vie de la
cité »

Charte de la participation citoyenne

Propositions du Conseil de
Développement de
GrandAngoulême

Saisine mars 2015 – juin 2016

Présentée en plénière du Conseil de
Développement le 5 juillet 2016

1 - Avant - propos

2 - Objet de la saisine de GrandAngoulême

3 - Déroulement et méthodologie d'élaboration de la proposition de charte

4 - Charte de la participation citoyenne

5 - Conclusion

6 - Annexes :

N°1 - Charte de la participation citoyenne

N°2 - Composition du groupe projet

N°3 - Modalités de suivi et d'évaluation de la contribution – fiche d'évaluation

N° 4 - Synthèses des rencontres

1 - Avant - propos

1- Pour une démocratie renouvelée

Les constats sont largement partagés quant au désenchantement démocratique que connaît notre pays aujourd'hui. Il se traduit par :

- une participation électorale en baisse constante,
- une remise en cause de la légitimité des élus au suffrage universel,
- une perte de confiance à l'égard des institutions,
- une exacerbation du repli national et identitaire,

Ces conséquences sapent les fondements de notre système démocratique.

Le Conseil de Développement a décidé de se saisir en décembre 2013 de cette crise majeure de société en proposant de mener une réflexion, à l'échelle du Grand Angoulême, sur les questions et les enjeux liés à la place et au pouvoir du citoyen-ne dans l'action publique et la vie de la cité.

Aujourd'hui nos institutions politiques ne sont plus les seuls lieux où « se fabrique » le politique, où s' imagine l'avenir, en raison de l'intérêt grandissant des citoyen-ne-s, de leur volonté de participer et des nouveaux modes de communication à l'échelle planétaire. Il est nécessaire de construire de nouvelles articulations entre la démocratie électorale et la démocratie citoyenne.

Pour cela, il faut reconnaître aux citoyen-ne-s leur capacité à délibérer, à agir avec d'autres.

2- Les principes qui fondent la démarche du Conseil de Développement

2 - 1 La reconnaissance des trois dimensions de la démocratie :

- représentative
- participative
- d'interpellation

2 - 2 La reconnaissance des légitimités :

- élu-e-s – maîtrise d'ouvrage
- technicien-ne-s – maîtrise d'œuvre
- citoyen-ne-s – maîtrise d'usage

2 - 3 La rencontre avec les acteur-ric-e-s et les citoyen-ne-s avec pour objectifs de :

- décroïsonner les compétences
- croiser les regards
- confronter les points de vue
- rechercher la pluralité des expertises
- faire ensemble

1 - 2 Rappel de la contribution précédente : « Démocratie renouvelée : aux actes citoyen-ne-s »

« Le, la citoyen-ne dans les politiques publiques et la vie de la cité »

Pour mémoire cette auto-saisine proposait 3 actions principales :

Proposition - 1 - L'élaboration d'une charte de la participation citoyenne

L'enjeu	Une nouvelle place pour les citoyen-ne-s et les acteur-ric-e-s socio-économiques dans les politiques publiques locales
Le sens de la démarche et les objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Rappeler les principes fondateurs : lutte contre les discriminations, enjeux de société - Rénover la démocratie locale - Impulser une démarche de participation citoyenne au niveau communal et intercommunal - Définir dans une charte les modalités de coopération entre les élu-e-s, les habitant-e-s et les acteur-ric-e-s du territoire

Proposition - 2 - La création d'un observatoire - laboratoire de la participation citoyenne

L'enjeu	<ul style="list-style-type: none"> - Une nouvelle place pour les citoyen-ne-s et les acteur-ric-e-s socio-économiques dans les politiques publiques locales - Développer les outils de démocratie participative à l'échelle de l'agglomération
Le sens de la démarche et les objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Faire connaître les pratiques de démocratie participative à l'échelle de l'agglomération et les valoriser - Favoriser les rencontres entre les citoyen-ne-s et les élu-e-s - Participer à la création d'une identité du territoire

Proposition - 3 - La fondation d'une université de l'éducation populaire

L'enjeu	Le soutien et le renforcement du pouvoir d'agir du, de la citoyen-ne
Le sens de la démarche et les objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre aux citoyen-ne-s de comprendre, de participer à la vie de la cité et se forger une opinion - Créer une dynamique citoyenne de formation et d'information partagée par tous - Redonner du sens politique au suffrage universel

2- Objet de la saisine : une charte de la participation citoyenne pour la communauté d'Agglomération de Grand Angoulême

A la suite de la présentation de la contribution en décembre 2014, le conseil communautaire, par la voix de son Président, a sollicité le Conseil de Développement pour qu'il élabore une proposition de charte de la participation citoyenne dans le cadre d'un Agenda 21 communautaire.

La revue intercommunalités de l'Association des communautés de France titrait en mars 2016 : « Concertation : vers la fin du bricolage ! »

Le groupe collaboratif, dès le début de ces travaux, a noté effectivement qu'au-delà de la volonté politique nécessaire à la participation citoyenne, les conditions favorables à la mise en place d'un réel dialogue sur le territoire et le bon fonctionnement des différents outils et vecteurs de participation présupposaient un minimum de règles du jeu, de méthodes et d'ingénieries adaptées.

C'est le sens de la charte de participation citoyenne proposée aux élu-e-s de la communauté d'Agglomération de Grand Angoulême : s'appuyer sur une vraie volonté politique et partager élu-e-s, technicien-ne-s et citoyen-ne-s et acteur-trice-s du territoire des méthodes de travail qui garantissent à toutes et à tous un dialogue renouvelé pour une meilleure participation.

C'est ce triptyque : élu-e-s, technicien-ne-s, citoyen-ne-s, habitant-e-s, qui va servir de fil rouge à notre démarche.

Car les enjeux de la charte de la participation citoyenne sont triples :

- **un enjeu politique** : restaurer la confiance dans les élus et re-légitimer la démocratie,
- **un enjeu social** : transformer les rapports sociaux pour recréer du lien social, favoriser le vivre-ensemble,
- **un enjeu de gestion** : améliorer l'efficacité de l'administration et des politiques publiques,

La communauté d'Agglomération a donné son accord début 2015 à la proposition du Conseil de Développement de créer un groupe collaboratif composé de :

- 6 élu-e-s communautaires
- 6 technicien-ne-s de Grand Angoulême
- 12 membres du Conseil de Développement

Cette nouvelle forme collaborative, une première dans les relations de travail entre les élu-e-s, les technicien-ne-s et les citoyen-ne-s de l'agglomération, a permis de croiser les points de vue, de confronter la pluralité des expertises.

3 Le déroulement et la méthodologie d'élaboration de la proposition de charte : (mars 2015 - juin 2016)

3-1 Les réunions du groupe collaboratif dont les objectifs étaient les suivants :

- la réflexion partagée sur le contenu de la charte
- la proposition et la programmation des rencontres avec les élu-e-s, les technicien-ne-s et les citoyen-ne-s
- les bilans et synthèses des rencontres
- la validation du contenu de la charte

Des groupes de travail spécifiques ont été mis en place, mandatés par le groupe collaboratif, afin de :

- préparer les rencontres
- procéder à l'écriture de la proposition de charte et la contribution du C.D.D

Soit au total 24 rencontres pour un total d'une cinquantaine d'heures.

3-2 Les rencontres programmées pour alimenter le contenu de la charte

- **le 10 novembre 2015 : rencontre avec les élu-e-s communautaires :**
- 13 élu-e-s présent-e-s
- **débat autour de 3 enjeux :**
- Êtes-vous d'accord avec le principe d'une participation citoyenne dès la définition, puis, dans la mise en œuvre des projets portés par l'agglomération ?
- Comment impliquer et entendre ceux qui vivent et qui agissent sur le territoire dans une dynamique de participation citoyenne ?
- Cette charte de la participation citoyenne impulsée par et pour l'agglomération peut-elle être déclinée au niveau local et comment ?



Axes forts des échanges ;

- **Importance de consulter les citoyen-ne-s dès l'intention** en amont du montage du dossier
- **Etre clairs sur les règles du jeu**, que souhaitent les élu-e-s : information, consultation ou concertation
- La participation citoyenne opère une **révolution culturelle à la fois pour les élu-e-s mais également pour les citoyen-ne-s et les technicien-ne-s** chargé-e-s d'accompagner les projets
- **Enjeux importants suite à la loi NOTRé** : comment associer les citoyen-ne-s, la société civile dans les futures Intercommunalités et la nouvelle Région ?
- Importance de **l'éducation populaire**
- Les communes doivent être également actrices dans ces démarches de participation et créer les liens entre les communes et l'Intercommunalité
- **le 4 décembre 2015 : rencontre avec les techniciens de GrandAngoulême**
- 50 technicien-ne-s présent-e-s

- 5 ateliers participatifs animés par le groupe projet à partir de 2 propositions :

- En quoi l'introduction de la participation citoyenne peut-elle être un atout ou une faiblesse dans la conduite des projets que vous menez ?
- Définir 3 propositions qui vous aideraient dans vos missions pour que la participation citoyenne soit prise en compte



Axes forts des ateliers :

3 propositions :

- **Mettre en place des formations partagées élu-e-s, technicien-ne-s, citoyen-ne-s**
- **Repenser l'organisation interne au GrandAngoulême, développer plus de transversalité**
- **Mettre en place des procédures et des méthodologies adaptées pour la participation citoyenne**

- le 2 avril 2016 : premières rencontres de la participation citoyenne : et si on jouait collectif ?

« Comment développer la mobilisation citoyenne en renforçant et en reconnaissant le pouvoir d'agir aux citoyen-ne-s ? »

- ouvertes à tous les citoyen-ne-s : habitant-e-s, associations, instances de démocratie participative, élu-e-s, technicien-ne-s, ...
- 115 personnes présentes
- sous la forme d'un forum ouvert avec 10 ateliers en 2 séries



Axe fort des ateliers :

Osez :

- **Réinventer la relation élu-e / citoyen-ne**
- **Mettre en œuvre la co-construction citoyenne**
- **Une vraie réflexion et des propositions sur la place des femmes**
- **Investir l'espace public**
- **Faire ensemble / aller vers tous et notamment quelle participation citoyenne des plus fragiles, des plus vulnérables**
- **Inventer une nouvelle communication collective**
- **Valoriser les gens et les initiatives**

Soit au total 172 personnes rencontrées : élu-e-s, technicien-ne-s, citoyen-ne-s et acteur-ric-e-s.

Voir les synthèses des rencontres en annexe n° 4

4 – La proposition de charte de la participation citoyenne

La charte de la participation citoyenne proposée repose sur 3 engagements :

- **Engagement n°1 : prendre en compte la participation citoyenne dès la définition et pendant la mise en œuvre des politiques publiques locales**

Prendre en compte la participation citoyenne dès la définition et pendant la mise en œuvre des principaux projets, politiques publiques en définissant clairement ce qui sera mis en débat et quel niveau de participation sera attendu. De plus, la charte prévoit que soient connus les référent-e-s politiques et techniques et les moyens humains et financiers engagés dans la participation citoyenne.

- **Engagement n°2 : Développer la mobilisation citoyenne en renforçant le pouvoir et reconnaissant « le pouvoir d'agir des citoyen-ne-s »**

Il s'agit :

- D'informer, de rendre compte, d'assurer la transparence du processus de participation et de décision auprès des citoyen-ne-s
- De reconnaître et de développer la capacité du, de la citoyen-ne à se positionner, à comprendre son environnement et à agir sur les questions de la vie quotidienne et les projets du territoire
- Développer la mise en réseau des instances de démocratie participative et des initiatives citoyennes

- **Engagement n°3 : Suivre la mise en œuvre de la participation citoyenne et évaluer les actions conduites**

Afin de rendre efficiente la participation citoyenne, il est nécessaire d'organiser son suivi et son évaluation en continu

Voir le texte de la charte en annexe n°1

5 – Conclusion

Dans le cadre de ses travaux, le Conseil de Développement recherche en permanence des formes d'animation renouvelées qui facilitent l'expression des points de vue et une participation du plus grand nombre.

Cette saisine a permis d'expérimenter des formes nouvelles de « travailler ensemble » : un groupe collaboratif composé d'élus, de techniciens et de citoyens, des ateliers participatifs et un forum ouvert.

La mise en relation des expertises de chacun ont permis de produire un projet de charte de la participation citoyenne qui doit aider l'ensemble des parties élues, techniciens, acteurs et habitants du territoire à s'impliquer.

Ces temps de rencontres ont également mis en relief la volonté partagée de continuer à échanger, de produire, de faire réseau en prenant en compte la diversité des acteurs et des expressions et des initiatives citoyennes sur le territoire.

La reconnaissance, l'accompagnement et le renforcement de la capacité citoyenne constituent un axe majeur de cette charte.

Une démocratie renouvelée est possible en restaurant le dialogue et la confiance nécessaire entre l'ensemble des acteurs du territoire : élus, techniciens, acteurs et citoyens.

Cette charte n'est pas un aboutissement mais la poursuite du chemin vers une participation citoyenne intégrée aux politiques publiques. Le Conseil de Développement suivra la mise en place de cette charte avec attention et reste à la disposition de GrandAngoulême pour l'accompagner dans son suivi et son évaluation.

Enfin, le groupe projet espère que la future agglomération au 1er janvier 2017 fasse sienne cette charte de la participation citoyenne.

6 – Annexes

n°1 – Charte de la participation citoyenne

n°2 – Composition du groupe projet

n°3 – Modalités de suivi et d'évaluation de la contribution- fiche d'évaluation

n°4 – Synthèses des rencontres

Charte de La participation citoyenne

Agir ensemble pour notre territoire

élu-e-s
technicien-ne-s
citoyen-ne-s

Communauté d'Agglomération de GRANDANGOULÈME

Projet du 15 avril 2016

Engagement n°1 - Prendre en compte la participation citoyenne dès la définition et pendant la mise en œuvre des politiques publiques locales

La mise en œuvre effective de la volonté politique exprimée dans le projet d'agglomération fait l'objet d'une organisation déclinée dans toute la chaîne décisionnelle et active du Conseil communautaire et des services de l'agglomération.

<p>Les élu-e-s s'engagent à :</p> <p>1 –Valider les projets devant faire l'objet d'une participation citoyenne :</p> <p>élaboration des projets de territoire, documents de prospective et de planification, conception et évaluation des politiques publiques, projets relevant du développement durable et des enjeux de société et tout sujet jugé pertinent par les élus.</p> <p>2 - Définir les conditions de l'organisation de la participation citoyenne :</p> <ul style="list-style-type: none"> • sujet à aborder (objectif et enjeux) • niveau de participation pertinent (information, concertation, consultation, co-construction...) • parité • diversité • durée, planning, méthodes employées <p>3- Nommer les référénts ou chefs de projets élu-e-s et technicien-ne-s responsables de la participation citoyenne</p> <p>4- Décider des moyens humains et financiers à engager</p>	<p>2 suggestions :</p> <p>Créer une instance transversale de la participation citoyenne animée par un-e élu-e communautaire référent-e siégeant au bureau Communautaire.</p> <p>ou</p> <p>Systematiser une démarche de participation citoyenne « intégrée » dans chaque projet validé et porté par les élu-e-s référent-e-s et les chef-fe-s de projets technicien-ne-s</p>
---	--

Engagement n° 2 - Développer la mobilisation citoyenne en renforçant et en reconnaissant le « pouvoir d'agir des citoyen-ne-s »

La participation citoyenne est essentielle à la réflexion partagée sur les enjeux sociaux, économiques, culturels, sociétaux et à la co-construction des projets de Grand Angoulême

Il s'agit de reconnaître et de développer la capacité du, de la citoyen-ne à se positionner, à comprendre son environnement et à agir sur les questions de la vie quotidienne et les projets du territoire. Cette capacité citoyenne repose sur l'information et la compréhension des sujets abordés, les expérimentations et les échanges de savoirs, l'accompagnement des initiatives, l'irrigation du territoire par la mise en réseau des acteurs.

Les élu-e-s s'engagent à :	Créer et mettre en place :
<p>1 – Informer, rendre compte, assurer la transparence pour le plus grand nombre</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rendre lisibles les projets portés par l'agglomération et les processus de décision en donnant les éléments de compréhension • Aller vers les publics et notamment les publics les plus éloignés des institutions, de la vie publique • Répondre aux questions des citoyen-ne-s <p>2- Développer la capacité d'agir du citoyen-ne:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Donner les outils de compréhension des politiques publiques et des échelons territoriaux de décisions, de la complexité des enjeux de société • Être à l'écoute et/ou accompagner les initiatives des citoyen-ne-s <p>3-Favoriser la mise en réseau</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un réseau territorial des instances de démocratie participative et des initiatives citoyennes 	<ul style="list-style-type: none"> • des formes de communication adaptées : (journaux, internet) • des espaces d'information pour les grands projets • des lieux relais adéquats • des rencontres débats avec les élu-e-s, technicien-e-s et les citoyen-ne-s • des formes simples et compréhensibles de d'échange et de dialogue • un repérage des demandes entrantes • des réponses • un appui à la création d'un réseau des savoirs et des ressources pour l'éducation populaire et citoyenne • une aide à la formation des accompagnateurs de l'initiative et du débat public • un appui à la création d'un observatoire des pratiques démocratiques : Identifier les acteurs et observer les pratiques citoyennes, faciliter les échanges de savoirs • apporter un appui aux manifestations, rencontres, forums, des aides financières, des mises à disposition de locaux et de supports d'information.....

Engagement n°3 - **Suivre la mise en œuvre de la participation citoyenne et évaluer les actions conduites**

Les conditions de la réussite :

<p style="text-align: center;">Les élu-e-s s'engagent à :</p> <p>1 – Suivre et évaluer la mise en place des processus d'organisation de la participation citoyenne</p> <p>2 - Évaluer à la fin de chaque projet les modalités et les résultats de la participation citoyenne</p> <p>3 - Établir un bilan annuel qualitatif et quantitatif de la participation citoyenne. Ce bilan sera présenté au conseil communautaire.</p>	<p>Créer un Comité de suivi composé d'élus-e-s et de technicien-ne-s et de citoyen-ne-s</p>
--	--

« La démocratie ne se décrète pas, elle se construit. » Abdou Diouf

Ancien Président du Sénégal et secrétaire général de la francophonie

Charte : Ensemble de règles ou de principes fondamentaux qui régissent une institution, un organe. Elle symbolise donc les engagements pris par les élus afin de développer, de valoriser, de favoriser la participation citoyenne dans le cadre de la démocratie participative.

Co – construction : Construire ensemble. La co-construction est le processus par lequel les participants à différents ateliers échangent et travaillent de concert à l'élaboration de propositions d'actions.

Co – élaboration : Élaborer ensemble. La collectivité invite les acteurs et les citoyens à participer à la conception d'un projet ou à la gestion d'un territoire, d'un équipement. La co-élaboration implique de préciser dès le début de la démarche le rôle de chacun, ce qui est négociable et ce qui ne l'est pas dans le cadre d'un projet ouvert aux propositions ou complémentaires. C'est une notion très proche de la co-construction.

Concertation : La concertation est l'action, pour plusieurs personnes, de s'accorder en vue d'un projet commun. La concertation se distingue de la consultation en ce qu'elle ne se résume pas à une demande d'avis. La concertation suppose la confrontation entre les parties, l'échange d'arguments, l'explication des points de vue de chacun. C'est une démarche continue qui accompagne un projet tout au long de son élaboration, jusqu'à sa réalisation. La collectivité présente de manière argumentée les raisons de prise en compte ou non des propositions émises.

Consultation : Elle consiste à demander un ou plusieurs avis aux habitants, aux citoyens, aux instances de démocratie participative pour mieux cerner les besoins et les attentes en s'adressant au plus grand nombre.

Démocratie : Régime politique dans lequel le peuple exerce sa souveraineté lui – même, sans l'intermédiaire d'un organe représentatif (démocratie directe) ou par représentants interposés (démocratie représentative).

Démocratie d'interpellation : Volonté de démocratiser les modes de gouvernance en favorisant, en accompagnant et en encourageant les actions collectives d'habitants sur des problèmes concrets afin d'exercer une pression sur les pouvoirs publics ou privés.

Démocratie participative : Il s'agit à la fois d'un concept et d'une forme d'exercice du pouvoir qui a émergé à la fin des années 70, avec l'essoufflement, l'interrogation sur les limites de la démocratie représentative. Ce concept politique affirme l'obligation de mettre à disposition des citoyens des espaces, lieux, outils de participation et de concertation. Il s'agit donc de partager le pouvoir, non pas en déléguant au citoyen le pouvoir décisionnel même partiellement, mais par le dialogue, en fondant l'exercice du pouvoir sur le renforcement de la participation citoyenne.

Démocratie représentative : La « démocratie représentative » est une des formes de la démocratie dans laquelle les citoyens expriment leur volonté par l'intermédiaire de représentants élus à qui ils délèguent leurs pouvoirs. Ces élections ont lieu à des échéances régulières et le mandat des représentants a une durée limitée.

Expertise d'usage : Somme de compétences acquises

et transmissibles, de savoir – être et savoir – faire dans l'utilisation au quotidien des espaces urbains, des espaces privatifs, des réseaux et des relations sociales de proximité.

Expérience acquise au fil du temps et s'appuyant souvent sur le « bon sens » et la rationalité pour produire des connaissances et faire remonter des idées novatrices. L'expertise d'usage peut aussi être qualifiée d'expertise citoyenne.

Expertise technique : Connaissances, compétences, pratique et savoir – faire dans une activité donnée qu'une personne apte à juger, fin connaisseur technique et parfois professionnel, mais au service des instances de démocratie participative pour résoudre une question et faire des propositions.

Information : C'est le premier degré d'implication du citoyen.

C'est un moyen d'échanger. On distingue l'information ascendante (des citoyens vers les élus) de l'information descendante (des élus vers les citoyens). Elle doit être accessible, compréhensible, lisible, communiquée en temps voulu et en amont aux personnes concernées. Ex : magazine, tracts, réunions publiques, affiches, etc...

Participation (citoyenne) : Volonté politique d'associer d'avantage les citoyens au niveau local (voire national) à l'élaboration des politiques publiques ou pour affiner ces dernières. Elle s'inscrit dans une idée simple : la participation citoyenne, en associant les habitants aux débats et aux choix publics, est une condition essentielle pour revivifier les démocraties et ouvrir à chacune et chacun le droit de se réapproprier le débat politique, la vie de la cité.

Les élu-e-s		
BONNET	Jacky	Mairie de la Couronne
COUTANT	Françoise	Mairie d'Angoulême
DUBOIS	Karen	Mairie de Ruelle
FOURRIER	Maud	Mairie de la Couronne
MARAIS	Annie	Mairie de Soyaux
WILLAUMEZ- GUILLEMETEAU	Anne-Laure	Mairie d'Angoulême
Les technicien-ne-s		
ANCHER	Nathalie	Service Communication
DEFRENNE	Anne	Direction de l'Attractivité de l'Économie et de l'Emploi
GOBIN	Cyril	Direction Cadre de Vie et Proximité
JOMBART	Tatiana	Direction Aménagement, Mobilité et Développement Durable
LOYER	Sylvie	Secrétariat Général
PHLIPPOTEAU	Catherine	Direction des Ressources
Les membres du Conseil de Développement		
CAMY	Marie-France	Fédération M.J.C
CHARDAVOINE	Marie-Joëlle	U.N.S.A
COQUELOU	Matthieu	Fédération M.J.C
DEBENATH	André	Société Archéologique et Historique de la Charente
GILARDI	François	Citoyen – rapporteur
LACHAUD	Joël	Citoyen
LASSALLE-BUSSAC	Monique	Cultures du Cœur – Vice- Présidente du C.D.D
LOULMET	Isabelle	La Poste – Vice- Présidente du C.D.D
MARCINIAK	Brigitte	Orchestre Départemental d'Harmonie de la Charente - animatrice
MARTEAU	Daniel	C.S.C.S Basseau Angoulême
MENARD	Jean-Claude	Citoyen - animateur
RIVIERE	Sébastien	Citoyen –Vice- Président du C.D.D – rapporteur

n°3 - Les modalités de suivi et d'évaluation de la contribution

Le Conseil de Développement, sur l'ensemble de ses travaux a souhaité mettre en place « un droit de suite ».

Pour ce faire, il préconise une fiche d'évaluation qui lui permette au cours de la durée du mandat, de suivre et d'évaluer la manière dont la Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême et ses acteurs se sont appropriés chaque avis ou contribution du Conseil de Développement

Fiche d'évaluation :

Court terme
juin 2016 – décembre 2016
<ul style="list-style-type: none"> - La validation de la charte par le Conseil Communautaire - Le bilan des actions de concertation engagées en 2016 dans les services de l'Agglomération - La mise en place du comité de suivi
Moyen terme
janvier 2017 - Décembre 2018
<ul style="list-style-type: none"> - La mise en œuvre de la charte par la nouvelle agglomération et par les communes - L'intégration des démarches de la participation citoyenne dans les projets de la future agglomération - L'impact sur l'organisation interne de Grand Angoulême - L'observation et analyse des systèmes de communication mis en place par les élus communautaires en direction des citoyen-ne-s - Le fonctionnement du comité de suivi - La constitution d'un réseau territorial de la participation citoyenne
Long terme
- Janvier 2017 – mars 2020
<ul style="list-style-type: none"> - La création d'un réseau des savoirs et des ressources pour l'éducation populaire citoyenne - Les amendements éventuels à la charte

n°4 – Synthèses des rencontres

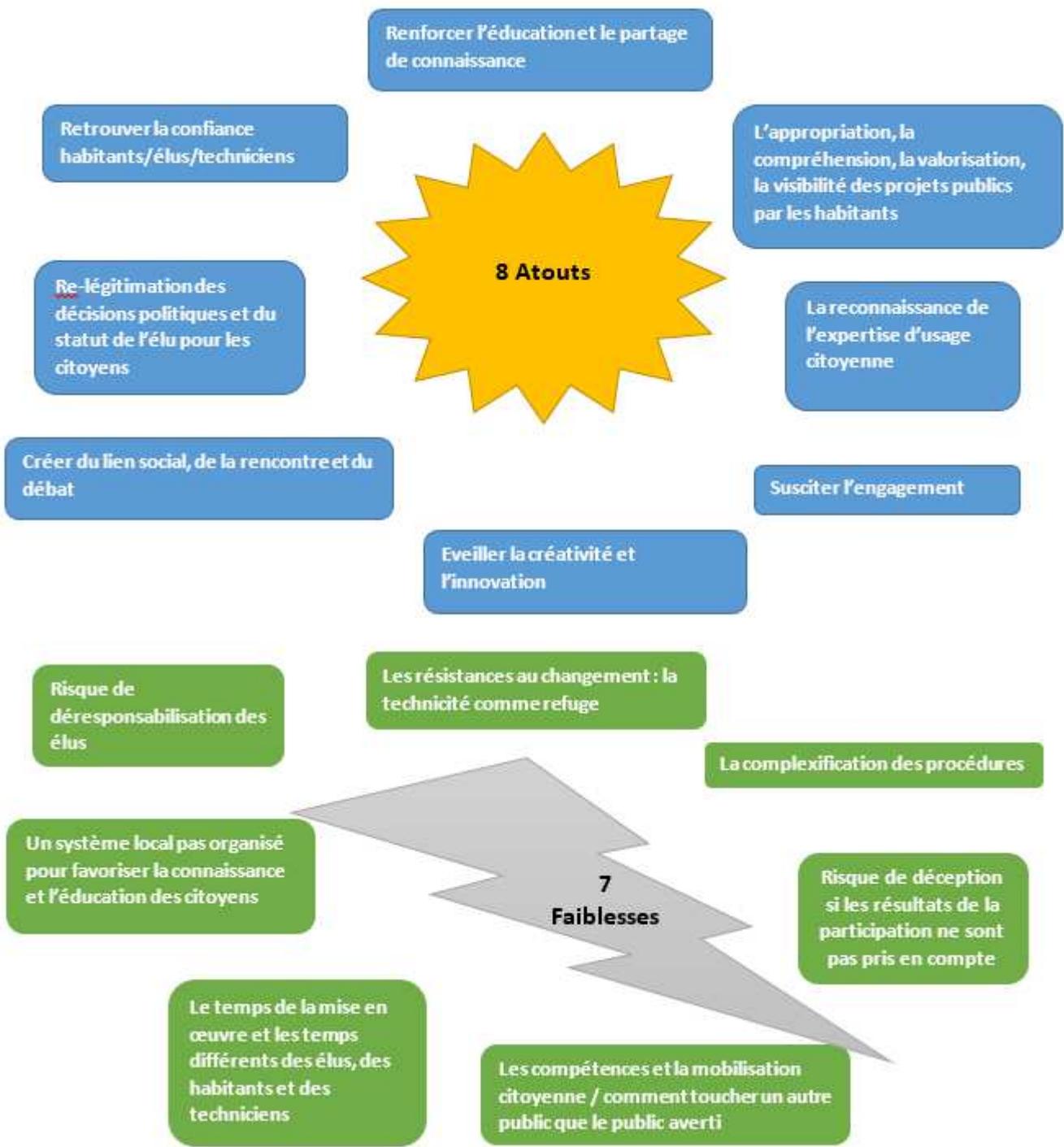


Synthèse des ateliers du Mercredi 9 décembre 2015 Avec les technicien-ne-s de GrandAngoulême « Groupe – collaboratif charte de la participation citoyenne »

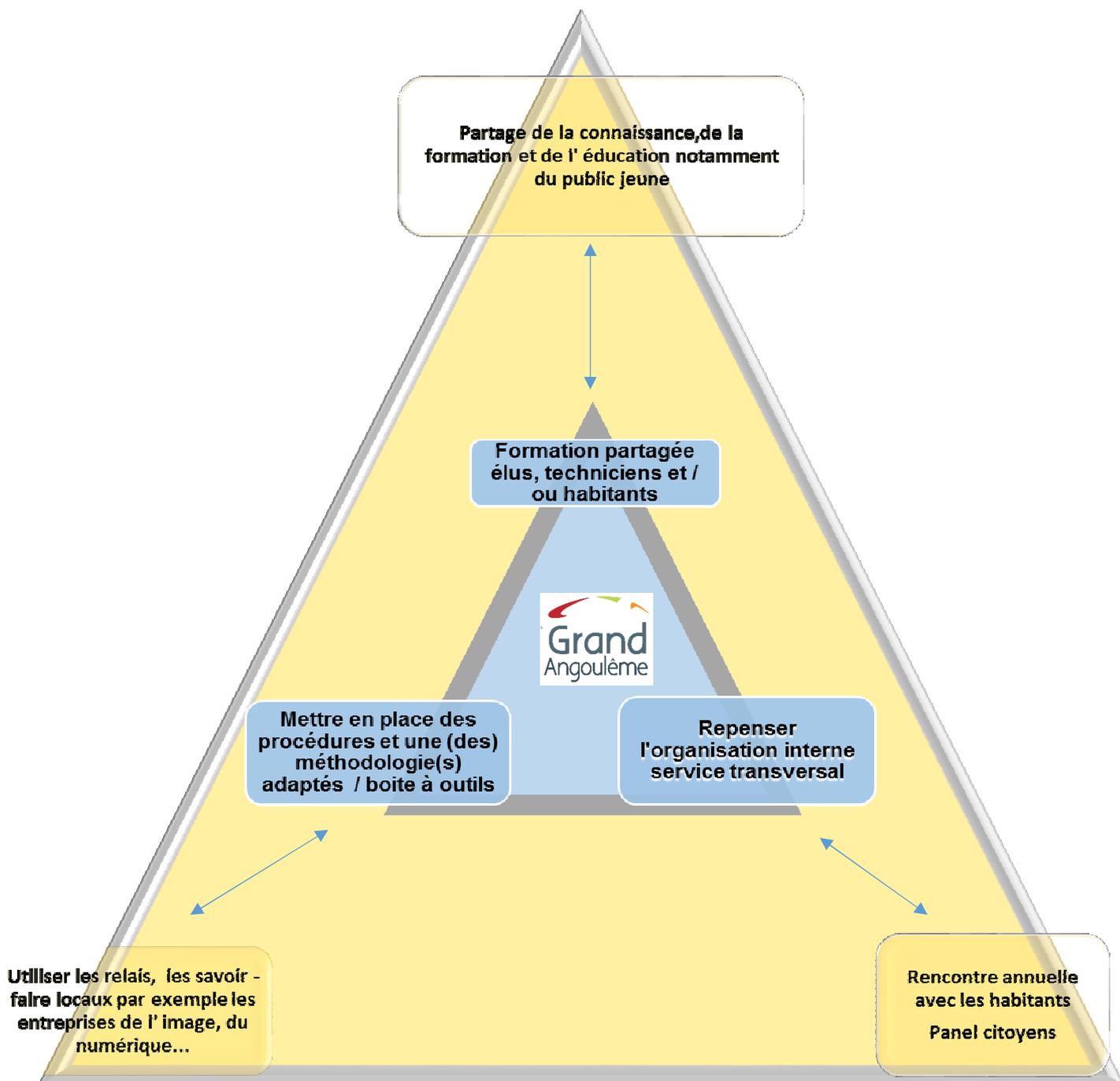


5 Ateliers animés par des membres du groupe collaboratif – Charte de la participation citoyenne
50 technicien-ne-s présents

« En quoi l'introduction de la participation citoyenne peut-elle être un atout ou une faiblesse dans la conduite des projets que vous menez ? »



Définir 3 propositions qui vous aideraient dans vos missions pour que la participation citoyenne soit prise en compte





Les membres du groupe – collaboratif charte de la participation citoyenne

Les élu-e-s : Jacky BONNET – Mairie de la Couronne ; Françoise COUTANT – Mairie d'Angoulême ; Karen DUBOIS – Mairie de Ruelle – sur – Touvre ; Maud FOURRIER – Mairie de la Couronne ; Annie MARAIS – Mairie de Soyaux ; Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU – Mairie d'Angoulême

Les technicien-ne-s : Nathalie ANCHER – Service communication ; Anne DEFRENNE – Direction de l'Attractivité de l'Économie et de l'Emploi ; Cyril GOBIN – Direction Cadre de vie ; Tatiana JOMBART – Direction de l'Aménagement, mobilité et développement durable ; Sylvie LOYER – Secrétariat Général ; Catherine PHILIPPOTEAU – Direction des Ressources

Les membres du Conseil de Développement : Marie-Joëlle CHARDAVOINE – UNSA ; Matthieu COQUELOU – Fédération des MJC ; André DEBENATH – Société Archéologie et historique de la Charente ; François GILARDI – Citoyen ; Joël LACHAUD – Citoyen ; Monique LASSALLE-BUSSAC – Cultures du Cœur – Vice – Présidente du CDD ; Isabelle LOULMET – La Poste – Vice – Présidente du CDD ; Brigitte MARCINIAK – L'Orchestre départemental d'harmonie de la Charente ; Daniel MARTEAU – CSCS Basseau ; Jean-Claude MENARD – Citoyen ; Sébastien RIVIERE – Citoyen – Vice – Président du CDD . Bruno SAILLIO – Représentant du Conseil de Développement du Pays Horte et Tardoire ; Corinne SALUDO-MEDINA – Citoyenne

Contact : Conseil de Développement de GrandAngoulême
Tél : 05 45 93 08 28 / conseildedeveloppement@grandangouleme.fr

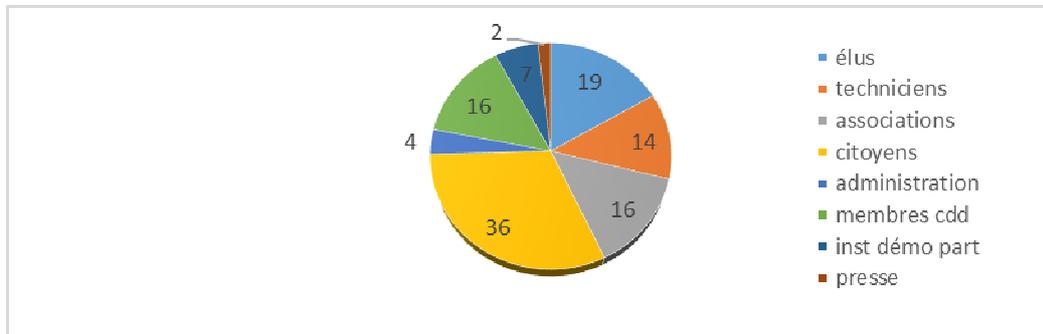
ême
DEX

Pré-bilan des ateliers du forum ouvert



Premiers éléments de bilan :

- **115 personnes présentes**



- **2 séries d'ateliers**
- **15 thématiques identifiées / 10 ateliers réalisés – 5 ateliers annulés**

Première série :

6 ateliers réalisés :

- 1- Système démocratique actuel et place des citoyen-ne / citoyenneté oui, mais avant le vote des lois, relations élu/citoyen, c'est quoi la démocratie / c'est quoi un citoyen, un électeur ?
- 2- La participation citoyenne des plus fragiles, des plus vulnérables/ la citoyenneté quinquana, blanche, mâle, valide, classe moyenne, comment faire participer les habitants d'une même commune ?
- 3- Aménagement et développement de la cité/ PLUI de l'Agglomération, comment redonner vie au cœur des communes, vivre ensemble : habitat participatif
- 4- La communication collective
- 5- Le budget participatif
- 6- Comment donner envie aux citoyens d'agir ensemble, qu'est ce qui limite la mobilisation des citoyens, comment impliquer et intéresser les citoyens et les jeunes ?

3 ateliers non réalisés :

- 1- Une maison de l'environnement qui ne soit pas une maison
- 2- Doit-on trouver un statut aux bénévoles qui s'impliquent ?
- 3- comment connaitre et comprendre la politique des élus et ensuite leur donner mon avis

Deuxième série :

4 ateliers réalisés :

- 1- l'écologie, et les solutions, y adhérer comment ? formation ? citoyens de la terre d'abord / débat public déchets en Charente, quelle place du citoyen dans une dynamique de transition énergétique du territoire
- 2- femme et citoyenneté : pouvoir avec, sur, de
- 3- Faire des choses ensemble concrètement, moi citoyen, nous citoyens, je, tu, il, nous....comment ? où ?
- 4- Comment donner plus d'envie, d'avoir envie au citoyen pour le vivre ensemble, comment lutter contre l'indifférence du citoyen ?



2 ateliers non réalisés :

- 1-comment organiser l'information et la formation du citoyen pour qu'il co-construise au mieux les politiques publiques
- 2- motivation citoyenne des enjeux européens

Vote :

39 voix : Faire des choses ensemble concrètement, moi citoyen, nous citoyens, je, tu, il, nous....comment ? où ?

24 voix : Comment donner envie aux citoyens d'agir ensemble, qu'est ce qui limite la mobilisation des citoyens, comment impliquer et intéresser les citoyens et les jeunes ?

20 voix : Aménagement et développement de la cité/ PLUI de l'Agglomération, comment redonner vie au cœur des communes, vivre ensemble : habitat participatif

20 voix : Femme et citoyenneté : pouvoir avec, sur, de

16 voix : l'écologie, et les solutions, y adhérer comment ? formation ? citoyens de la terre d'abord / débat public déchets en Charente, quelle place du citoyen dans une dynamique de transition énergétique du territoire

16 voix : La participation citoyenne des plus fragiles, des plus vulnérables/ la citoyenneté quinquana, blanche, mâle, valide, classe moyenne, comment faire participer les habitants d'une même commune?

15 voix : Comment donner plus d'envie, d'avoir envie au citoyen pour le vivre ensemble, comment lutter contre l'indifférence du citoyen ?

13 voix : La communication collective

8 voix : Le budget participatif

7 voix : Système démocratique actuel et place des citoyen-ne / citoyenneté oui, mais avant le vote des lois, relations élu/citoyen, c'est quoi la démocratie / c'est quoi un citoyen, un électeur ?



Atelier 1/1 : Système démocratique actuel et place des citoyen-ne / citoyenneté oui, mais avant le vote des lois, relations élu/citoyen, c'est quoi la démocratie / c'est quoi un citoyen, un électeur ?

- Redéfinir le rôle de l'élu et son pouvoir en chef d'orchestre laissant aux citoyens-ne-s le pouvoir de choix et de décisions – démocratie
- Référendum d'initiatives populaire
- Un conseil citoyen par commune
- Le maire de la commune doit rendre compte de ce qu'il a fait
- Réécrire la constitution française par les citoyens directement (tirage au sort)

ATELIER 1/3 : La participation citoyenne des plus fragiles, des plus vulnérables/ la citoyenneté quinquana, blanche, mâle, valide, classe moyenne, comment faire participer les habitants d'une même commune ?

- **Favoriser la diversité citoyenne pour intégrer les plus vulnérables**
- La représentativité
- La diversité : familles monoparentales, jeunes majeurs, personnes âgées
- La vulnérabilité : discrimination par origine des personnes, handicap, économie/ moyens, langue, les enfants – Santé-habitat besoins de base
- Education / enseignement / accès à l'information
- **On ne nait pas vulnérable !** des conditions de développement fragilisantes
- Diversité : richesse apportée par des échanges, rencontres de culture et de savoirs
- Implication ?
- L'école : lieu pertinent
- Le tirage au sort : bailleurs sociaux
- Développer la valorisation de la personne qui vient

ATELIER 1/4 : Aménagement et développement de la cité/ PLUI de l'Agglomération, comment redonner vie au cœur des communes, vivre ensemble : habitat participatif

- Sujet très global
- Thèmes s'inscrivant dans la durée et aujourd'hui et demain dans le développement durable / humanité, planète
- **Notion d'espace : aggro, ville, communes**
- **Emplacement des équipements publics**
- Déplacements : vélo, piétons, transports en commun ... des différentes classes d'âge
- **Habitat : mixité, habitat participatif**
- **Commerces : désertification des centres villes**
- Élargir à la sensibilité féminine
- **Liberté d'entreprendre sur un territoire ex commerces ...et intérêt général**
- Solidarité de territoire et intergénérationnalité
- **S'approprier et valoriser le fleuve et les atouts du territoire**



ATELIER 1/10 : La communication collective

Première idée avancée :

La participation citoyenne doit précéder la communication. En gros, il faut donner du contenu. La participation doit faire la preuve de son efficacité pour que la communication soit elle-même efficace.

Le citoyen est intéressé si ça lui sert.

Deuxième idée :

La communication doit mobiliser tous les canaux disponibles pour atteindre sa cible (s'agissant de la participation citoyenne, la cible, c'est tout le monde)

Il faut pallier le recul du journal local papier qui n'a pas été remplacé dans sa fonction de vecteur quasi universel dans les années 50/60

Troisième idée (pas forcément partagée) :

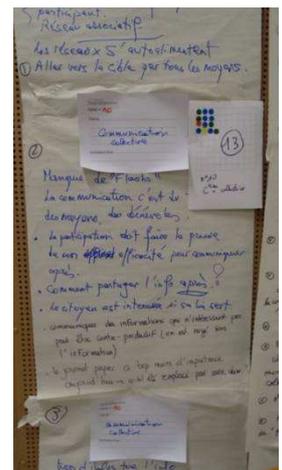
Il faut inventer des canaux nouveaux comme

- Un réseau social dédié à la participation citoyenne
- Un réseau « d'ambassadeurs » de la participation (un peu sur le modèle des correspondants locaux de la presse) qui relaient l'information dans tous les sens. Ce pourrait être les boulangers...

L'idée du réseau social dédié appelle un gros investissement en équipement et formation pour atteindre les publics encore éloignés d'internet.

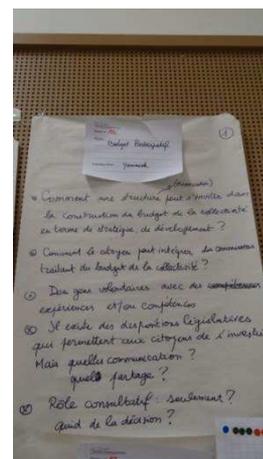
Ont également été évoqués les moyens de réveiller la communication comme la polémique, l'événement organisé au café du coin (il y a, malheureusement plus de coins que de cafés...)

Reste un item que j'ai du mal à interpréter à posteriori : éviter de cliver la communication citoyenne et la communication publique classique. Cette idée contredirait la suggestion d'un réseau social dédié.



ATELIER 1/12 : Le budget participatif

- **Comment une structure associative peut s'inviter dans la construction du budget de la collectivité en termes de stratégie de développement ?**
- Comment le citoyen peut intégrer des commissions traitant du budget de la collectivité ? Avec des gens volontaires avec des expériences et / ou des compétences
- Il existe des dispositions législatives qui permettent aux citoyens de s'investir : mais quelle communication ? Quel partage ? Rôle consultatif seulement ? Quid de la décision ?
- **Comment intéresser à un domaine complexe lourd et obscur ?** Rendre « sexy »
- Comment les groupes constitués (associations, groupes citoyens) deviennent partie prenante de la commission budget de la collectivité ?
- **Comment ouvrir et intéresser les citoyens dès le départ de la décision ?**
- **Efforts d'explication** à destination des citoyens / à l'utilisation de l'argent public, montrer l'évolution de l'action de la collectivité
- Motivation des citoyens
- **Accepter de partager, de perdre un peu de pouvoir de la part des élus**
- Est-ce qu'un blog d'information pourrait être le vecteur de communication ? est-ce que cela fonctionne ? Est-ce que les gens donnent leur avis ? Quid des propositions ? Quel est l'esprit de la collectivité sur le devenir des propositions ?
- **Valoriser les participations citoyennes dans ce domaine**
- **Rapport annuel ce que qui a été fait par la collectivité et grâce aux citoyens - valoriser les expériences existantes de budgets participatifs pour inciter les élus à passer le pas**



ATELIER 1/15 : Envies et limites de la mobilisation citoyenne

Limites :

- Formes de communication
- Intérêt personnel ? Motivation ?
- Formule utilisée ? Titre accrocheur, question trop large
- Acceptation du besoin de changement collectivement
- Aller vers les citoyens plutôt que les faire venir : permette l'échange direct
- Sentiment de ne pas être entendu
- Aspect sociétal de « consommation rapide »
- Oser dire, parler en groupe
- Forme de travail rémunéré ? Par exemple
- A quoi sert ma participation si le sujet est déjà traité ? Le préjugé
- Susciter l'envie et rassurer par les faits
- Période de réunion ? Jour ? Horaire ? Internet ?

Envies :

- Reconnaissance du citoyen dans la prise de décision ?
- Sondage délibératif en allant vers les gens
- Donner un sujet concret qui parle aux gens sur un temps court (1 heure par exemple)
- Aller vers les gens
- Multiplier les rencontres en ciblant la population
- Identification des lieux des jeunes et autres
- Utilisation des réseaux valorisant les actions
- Lieux de rencontres aux horaires inadaptés ? (Alpha fermé le dimanche)
- Identifier les envies des gens et leur intérêt
- Quelles richesses personnelles peuvent en retirer chaque personne ?
- Fédérer par l'utilisation d'exemples positifs des modèles d'actions citoyens
- Voir un résultat concret et simple à l'issue de la mobilisation
- Créer une culture commune basée sur les expériences positives

ATELIER 2/4 : l'écologie, et les solutions, y adhérer comment ? Formation ? Citoyens de la terre d'abord / débat public déchets en Charente, quelle place du citoyen dans une dynamique de transition énergétique du territoire

- **Communiquer sur les solutions écologiques qui existent**
- **Décliner des formations, informations pour responsabiliser les citoyens**, éducation, formation pour renforcer les efforts
- **Impulser des projets locaux concrets** : signal politique fort, projets lancés par les habitants relayer médiatiquement les projets
- Déclinaison transition énergétique
- Ecologie : développer jardins partagés, mettre en avant collectivement les actions collectives
- **Informé sur les gestes quotidiens** : transports, chauffage ...réduction des consommations, journée sans voiture, développement aménagements cyclables
- **Mieux informer sur la transition écologique** : trame verte et bleue / atlas de la biodiversité Angoulême
- **Mieux valoriser les ressources locales** : associations, initiatives citoyennes, structurer des actions collectivités/citoyens / réduction carbone
- Energie renouvelable : projets collectifs éoliens, étudier toutes les filières
- **Mettre en avant les programmes scolaires, pédagogiques pour mobiliser les familles** (exemple des pédibus)
- **Valoriser le pouvoir citoyen : le nombre fait la force**
www.notreaffaireatous / jugement Monsanto
- Droit à l'initiative citoyenne cour pénale internationale
- Arrêtons l'écocide.org

Atelier 2/5 : femme et citoyenneté : pouvoir avec, sur, de

Représentativité :

Espace privé/ espace public : Etre entendue, écoutée

Leader au féminin

Rue / jeux

Pouvoir / gouvernance

Lieux sportifs

Apprentissage de la citoyenneté

Articulation des temps / « care »

Représentation des codes sociaux :

Schéma « offices » (subi /choisi) / responsabilités

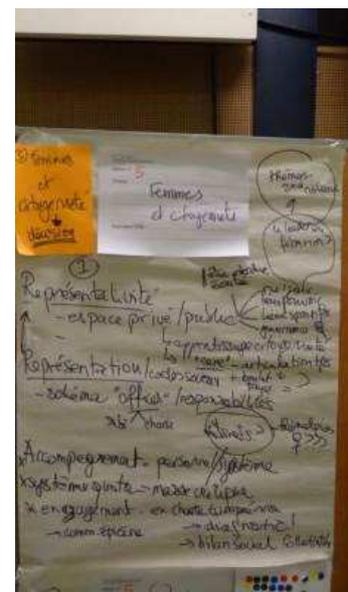
Accompagnement : personnel –système

Système de quota : notion de masse critique

Engagement : exemple charte européenne égalité femmes / hommes

Nécessité d'un diagnostic, d'un bilan social des collectivités

Inclusion/ mixité : quels apports à la citoyenneté =qualité-modifications entre soi, pouvoir bonifié



Quelle politique sur un territoire :

Espaces de paroles, de jeux pour les filles et les garçons ?

Aménager la cité

Education à la maison

Parité au GrandAngoulême ?

Observation puis actions : mobiliser quelles femmes ; parle avec, de pour ???

Où sont les femmes, quelles femmes ? Quelles paroles ? Quels espaces d'activités exploiter

Le Conseil de Développement observatoire des collectivités en interne organisation et en externe / nécessite une définition collective/ citoyenne des champs d'observation / mettre en place un calendrier

Charte de la parité au GrandAngoulême ?

Qui pilote ?

Atelier : 2/8 : Faire des choses ensemble concrètement, moi citoyen, nous citoyens, je, tu, il, nous....comment ? Où ?

Concrètement lancer une dynamique vers du collectif ; transmission des savoirs et savoir-faire

Comment l'inciter ?

- Recréer une société collective et **solidaire**

Aspect économique : covoiturage, auto-réparation, jardinage, malbouffe, SEL- systèmes d'Echanges Locaux-, voisins solidaires ...

Agir concrètement sur notre organisation collective ?

En quoi puis-je être utile ? Il y a toujours quelque chose qu'on peut faire

Comment connaître les besoins des habitant-e-s ?

Il faut aller vers les gens, avoir des salles

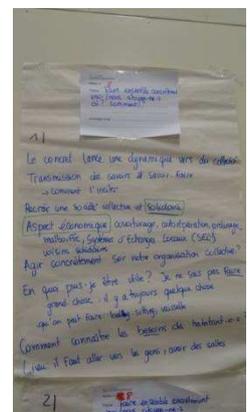
Agir à petite échelle, démarrer à l'échelle d'un quartier, porte à port ,aller sur les marchés , créer les conditions pour pouvoir s'exprimer, recueillir la parole (besoins , envies)

On part de l'intérêt personnel pour faire émerger l'intérêt général, collectif

Communiquer sur ce qui existe

Avoir conscience de notre unité

Rôle des fédérations pour partager les informations, mettre des moyens en commun



Pouvoir s'exprimer par des mots, des dessins, et quand on ne sait pas s'exprimer ??

On a tous-tes besoins de reconnaissance

Faire réseau

Passer du je au nous

Notion de temps, de lieu, prendre la parole dans l'espace public

Imposer la participation

Faire des choses concrètes : ce n'est pas du blabla

Désaffection des syndicats, des associations : que des retraité-e-s !!

Des a priori sur les concertations

Les jeunes veulent être rémunérés

Faire ensemble sans attendre de subventions

S'engager à court, moyen et long terme

On s'intéresse si on est directement concerné

Par exemple : écoles qui ferment, problèmes de voirie ...

Passer à l'action pour montrer l'exemple

A quelle échelle : comités ou conseils de quartier

Mobiliser en passant à l'action

Aller vers les gens qui ne font pas ?

Ateliers participatifs qui obligent à être acteur-trice

Valorisation, motivation personnelle

Agir sur les besoins primaires

Incroyables comestibles : les gens volontaires s'investissent et occupent l'espace public

Atelier : 2/11 : Comment donner plus d'envie, d'avoir envie au citoyen pour le vivre ensemble, comment lutter contre l'indifférence du citoyen ?

Osez ! Apprendre à oser

Créer les conditions de la participation (forum, réunions, cadre familial ...)

Apprendre à se connaître / connaître et reconnaître la différence et s'enrichir mutuellement

Aller vers l'autre : utiliser les moyens existants ou les créer

Echanger sur ses valeurs, ses compétences « du troc oui, de l'argent, non ! »

Laisser la place à l'autre ou l'hôte et l'écouter

Participation associative

- favoriser le parrainage
- charte des valeurs du bien vivre ensemble
- faire connaître et utiliser les réseaux jeunes élèves / parents

Favoriser l'expérience, la création... permettant l'évolution des autres : réunions civiles, familiales, jeux, repas partagé, veillées, jardins et cuisines partagés

Mise en place de projets, d'objectifs concrets

- prendre le temps de vivre
- se faire plaisir en allant vers l'autre surtout quand il est différent de soi



RENCONTRES PARTICIPATION CITOYENNE - FORUM OUVERT - ATELIERS 02/04/2016

« COMMENT DÉVELOPPER LA MOBILISATION CITOYENNE EN RECONNAISSANT ET EN RENFORÇANT LE POUVOIR D'AGIR DU CITOYEN ? »

1. OSEZ « RÉINVENTER LA RELATION ÉLU-E- / CITOYEN-NE »

THÈMES ET PROPOSITIONS DE TRAVAIL	<ul style="list-style-type: none"> · Faire évoluer les relations élus / citoyens : comprendre le rôle et la place de chacun · Connaitre et comprendre la politique des élus · Exiger une transparence dans les processus de décision des élus · Les élus doivent mieux informer les citoyens
UNE IDÉE	<ul style="list-style-type: none"> · Charte de la participation citoyenne « Ambassadeurs de la participation »
QUI VEUT FAIRE QUOI ? ET AVEC QUI ?	<ul style="list-style-type: none"> · Conseil de Développement – Communauté d'Agglomération de GrandAngoulême

2. OSEZ « METTRE EN ŒUVRE LA CO-CONSTRUCTION CITOYENNE »

THÈMES ET PROPOSITIONS DE TRAVAIL	<ul style="list-style-type: none"> · Par l'information / formation : · Comment intéresser le citoyen à un domaine complexe · Formation du citoyen · Par l'envie : comment donner envie · Par l'intérêt ; le citoyen est intéressé si cela lui sert · Par la représentativité : aller vers les citoyens, tous les citoyens, faire participer les citoyens les plus fragiles · Des référendums d'initiatives populaires, tirage au sort parmi les citoyens · Un conseil citoyen par commune · Ecole lieu pertinent de la construction citoyenne : constituer des réseaux jeunes élèves parents
UNE IDÉE	<ul style="list-style-type: none"> · Lieu(x) d'information, de formation du citoyen-ne
QUI VEUT FAIRE QUOI ? ET AVEC QUI ?	

3. OSEZ « UNE VRAIE RÉFLEXION ET DES PROPOSITIONS SUR LA PLACE DES FEMMES »

THÈMES ET PROPOSITIONS DE TRAVAIL	<ul style="list-style-type: none"> · Place des femmes et citoyenneté · Articulation des temps femme/ Homme dans la cité · Diagnostic, bilan social des collectivités –place des femmes · Adopter une charte de la parité au GrandAngoulême
UNE IDÉE	<ul style="list-style-type: none"> · Diagnostic, bilan social des collectivités –place des femmes
QUI VEUT FAIRE QUOI ? ET AVEC QUI ?	

4. OSEZ « INVESTIR L'ESPACE PUBLIC »

THÈMES ET PROPOSITIONS DE TRAVAIL	<ul style="list-style-type: none"> Repenser l'aménagement et le développement de la cité : emplacement des équipements publics Revisiter l'espace des femmes dans la cité Redonner vie au cœur des communes Repérer les lieux de vie Environnement / écologie Développer les jardins partagés S'approprier et valoriser le fleuve Adapter les lieux publics aux horaires des gens
UNE IDÉE	<ul style="list-style-type: none"> Repérer les lieux de vie
QUI VEUT FAIRE QUOI ? ET AVEC QUI ?	

5. OSEZ « FAIRE ENSEMBLE »

THÈMES ET PROPOSITIONS DE TRAVAIL	<ul style="list-style-type: none"> Partir de projets concrets qui intéressent directement les gens Partir de l'intérêt personnel pour aller vers l'intérêt général Repérer les lieux de vie pour aller vers les gens Aller vers tous : quelle participation citoyenne des plus fragiles, des plus vulnérables Quel bon apprentissage de la citoyenneté ? Lancer l'habitat participatif Lancer une dynamique du collectif
UNE IDÉE	<ul style="list-style-type: none"> Finir les réunions avec un résultat concret et simple à l'issue de la mobilisation
QUI VEUT FAIRE QUOI ? ET AVEC QUI ?	

6. OSEZ « INVENTER UNE NOUVELLE COMMUNICATION COLLECTIVE »

THÈMES ET PROPOSITIONS DE TRAVAIL	<ul style="list-style-type: none"> Mobiliser tous les canaux Inventer de nouveaux canaux
UNE IDÉE	<ul style="list-style-type: none"> Inventer le réseau social de la participation citoyenne
QUI VEUT FAIRE QUOI ? ET AVEC QUI ?	

7. OSEZ « VALORISER LES GENS, LES INITIATIVES »

THÈMES ET PROPOSITIONS DE TRAVAIL	<ul style="list-style-type: none"> Utiliser les réseaux valorisant les initiatives Réfléchir à la question du bénévolat Expérimenter
UNE IDÉE	<ul style="list-style-type: none"> « Vitrine » des initiatives / ressources locales modèles positifs d'actions citoyennes. Des résultats simples et concrets
QUI VEUT FAIRE QUOI ? ET AVEC QUI ?	

